

Décision n° 2025-1368
de la présidente de l'Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 4 juillet 2025
abrogeant l'attribution de ressources en numérotation à
la société Société réunionnaise du radiotéléphone

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 26 août 2024 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Société réunionnaise du radiotéléphone reçu le 1 juillet 2025, sollicitant la restitution de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 4 juillet 2025, les dispositions attribuant à la société Société réunionnaise du radiotéléphone (Siren : 393 551 007) la liste de ressources en numérotation indiquée dans le tableau ci-dessous sont abrogées.

Type de ressources	Ressources restituées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	02 02 63	2009-1031	03/12/2009
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	02 02 64	2014-0006	07/01/2014
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	02 02 67	2016-0524	14/04/2016
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	02 02 69	2012-0361	13/03/2012
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	02 02 70	2016-0524	14/04/2016
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	02 04 56	2021-0353	02/03/2021

Article 2. Le directeur Internet, données, presse, postes et utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Société réunionnaise du radiotéléphone et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 4 juillet 2025

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations Légales